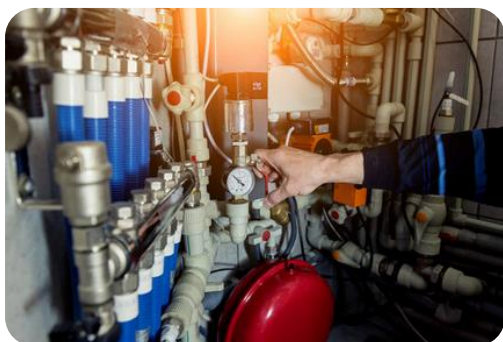


BP Monteur en Installations de Génie Climatique et Sanitaire

Formation diplômante / en alternance. Codes ROME : F1603/I1306/I1308



LOT



OBJECTIFS ET CAPACITÉS :

Le titulaire de ce diplôme prépare, installe, raccorde les équipements et effectue l'assemblage de tous les organes liés à l'installation des systèmes climatiques et sanitaires.

Il réalise les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation.

Il réalise le diagnostic, la maintenance corrective de tout ou partie d'un système climatique et sanitaire. Il renseigne les documents de mise en service et d'intervention des installations. Il communique avec les clients et les usagers, le personnel de l'entreprise, les constructeurs, les fournisseurs et les organismes de contrôle.

Enfin, il explique à l'utilisateur le fonctionnement de tout ou partie d'un système et l'informe des obligations de maintenance.

DURÉE :

1 an, soit 420 heures.

ALTERNANCE :

1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises

PRÉREQUIS :

Etre titulaire du CAP Monteur en Installations Sanitaires.

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après signature du contrat avec l'employeur, de la convention CFA/Employeur et de l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers.

En formation continue : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement

POURSUITES :

➡ BM Installateur Sanitaire (2 ans)

ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau IV : BP MIGCS.

Des évaluations ont lieu régulièrement au cours de l'année et un BP blanc est organisé au 2^{ème} trimestre.

ACCESSIBILITÉ :



Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes handicapées.

Un référent handicap est nommé pour l'accompagnement.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Coût total : 12 560 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

81,87% de réussite
aux examens

85,70% d'insertion
professionnelle

PROGRAMME sur 35h :

➤ Enseignement Professionnel :

- E1 – Etude et préparation d'une réalisation
- E2 – Réalisation, mise en œuvre
- E3 _ Mise en service, réglage et communication
- E31 – Présentation d'un dossier d'activités

➤ Enseignement général :

- E5 – Expression française et connaissance du monde
- EG 2 - Mathématiques
- E6 - Langue vivante étrangère/ *Anglais*

MODALITES DE LA FORMATION :

Formation en présentiel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant l'année.
Certains cours sont proposés en e-learning.
Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo.

MOYENS HUMAINS :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc.
Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide.
L'animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger.
Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur.
L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers.
Une salle de classe jouxtant l'atelier est destinée aux cours de technologie professionnelle.
La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers.
L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Taux de rupture : 000%
Poursuite d'études en BM : 000%
Pourcentage d'apprenants partis en mobilité : 000%

CONTACTS :

Admission / Contacter la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55 – cdm@cm-cahors.fr
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET : 184 600 039 000 38

